

LE CCAS

LIEU DE RÉFÉRENCE,

DE PROXIMITÉ

ET DE RESSOURCES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) mène une politique de prévention et de développement social, en lien avec les institutions publiques et privées et les différents acteurs du territoire.

Son rôle est d'accompagner, d'orienter et de soutenir les Challandais tout au long de leur vie. Il intervient dans la constitution de divers dossiers d'aides légales et propose plusieurs aides financières à destination des familles, des séniors et/ou des personnes en situation de handicap.

Selon chaque situation, l'utilisateur sera orienté vers un travailleur social du CCAS ou vers un de ses partenaires. Cet accueil permet de réaliser une évaluation sociale de la situation (repérer les problématiques, favoriser l'accès ou le maintien des droits légaux et prévenir la précarité). Cet accueil est aussi un premier contact proposant un lieu d'expression et d'écoute. Il est très souvent le médiateur entre l'utilisateur et les différentes institutions du territoire.

Service Action Sociale et Centre Communal d'Action Sociale

Hotel de ville
1 boulevard Lucien Dodin
85300 Challans

Renseignements
du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h45

Téléphone
02 51 49 79 62

Courriel
ccas@challans.fr

Espace Part'âges
espacepartages@challans.fr



Action sociale et CCAS



LA VILLE
SIMPLEMENT
SOLIDAIRE

challans
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

www.challans.fr
f y o i n

challans

Le CCAS propose diverses prestations personnalisées pour apporter la meilleure réponse aux demandes exprimées

L'ACCÈS AUX DROITS

Le CCAS facilite l'accès aux droits et aux différentes prestations d'aide sociale légale :

- domiciliation
- aide en établissement (Ehpad, Foyer de vie)
- aide à domicile (aide-ménagère)
- dossier ASPA (Allocation de Solidarité pour Personnes Agées)
- dossier MDPH : AAH (Allocation Adulte Handicapé), RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), CMI (Carte Mobilité Inclusion), carte priorité

L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Le CCAS informe, oriente et soutient les Challandais rencontrant toute problématique locative ou ayant besoin d'être mis à l'abri temporairement.

À travers un accompagnement individuel, le CCAS participe à la mise en œuvre de l'accès et du maintien dans le logement et intervient dans :

- l'accès au logement social
- la prévention des expulsions locatives
- la lutte contre l'habitat indigne
- l'accès à des places d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales ou toute personne privée provisoirement de logement.

LES AIDES FACULTATIVES

Véritable solution pour votre budget, des aides facultatives peuvent être attribuées à tout Challandais selon des critères définis par le CCAS.

Les principales prestations délivrées, **sous conditions**, sont :

- aide alimentaire : inscription à l'épicerie sociale Oasis
- aide aux loisirs : Chall'en Vacances
- aide au portage de repas
- aide à la vie quotidienne (bon d'essence et aide financière ponctuelle sur devis et/ou facture)
- aide à l'équipement informatique

L'ACCÈS À LA SANTÉ

Soucieuse de garantir l'accès aux soins et à la santé pour tous, le CCAS propose des aides financières pour la prise en charge de frais médicaux et l'achat de petits appareillages, l'accompagnement à l'ouverture des droits et l'accès aux dispositifs légaux d'aide à l'accès aux soins et l'inscription sur le registre des personnes vulnérables.

Le CCAS propose aux administrés une mutuelle communale.

Renseignements / rendez-vous
02 99 29 66 00



DES TEMPS D'ANIMATION SOCIALE



Espace Part'âges

Une structure ouverte à tous où les habitants peuvent bénéficier de services, participer à des ateliers et des activités mais aussi porter des actions et des projets, accompagnés par l'équipe d'animation du CCAS :

- animations créatives, sportives, cognitives, culinaires... à la cafétéria du Village OASIS et à la salle L'Ogerie
- Repair café : atelier de diagnostic et de réparations d'objets à la cafétéria du Village OASIS
- espace jeux : lieu ludique et familial proposant des jeux variés à la salle L'Ogerie

Des temps forts tout au long de l'année

Repas des aînés, semaine bleue, grande braderie OASIS ...

DES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT POUR LES SENIORS

Pour les séniors qui quittent leur domicile, soit en raison d'une perte d'autonomie physique ou psychique, soit pour rompre leur isolement, le CCAS propose plusieurs solutions d'hébergement ou d'accueil :

- Ehpad Marie et Albert Guillonneau (Hébergement permanent et temporaire, Unité d'hébergement pour Personnes Désorientées)
- Résidence autonomie « L'Entracte »
- Accueil de jour

Résidence Guillonneau

Contact :

accueil@residenceguillonneau-challans.fr
02 51 60 75 75

